



# Critériums U14 et U16 loisir

# UNE PHILOSOPHIE QUI RASSEMBLE



Le football loisir est une philosophie de jeu. C'est jouer au football sans se soucier de la finalité sportive de la compétition. Le foot loisir s'appuie sur 10 pratiques qui permettent à tous les amoureux du football de découvrir et apprécier un genre qui leur ressemble. Idéal pour fidéliser des licencié(e)s qui ne se retrouvent pas dans une approche trop compétitive mais aussi pour en attirer de nouveaux grâce à des pratiques adaptées, le football loisir représente une véritable opportunité pour les clubs de se développer. À ce titre, la FFF accompagne les clubs, les districts et les ligues de manière matérielle et méthodologique.

Le critérium loisir a été créé pour encourager les clubs à s'orienter vers un football pour tous, par conséquent peu de contrainte et une grande souplesse au niveau de l'organisation.

Les clubs ont la possibilité de changer de forme de pratique d'une journée à une autre ou de jouer les matchs en semaine en fonction des disponibilités des installations.

## UNE ORGANISATION SOUPLE



# LES CRITERES DE PARTICIPATION

- Engagement des clubs de Seine-Saint-Denis Gratuit
- Avoir des licencié(e)s libre ou **loisir**
- Identifier un référent du club loisir et un référent par catégorie engagée
- Être en capacité d'accueillir sur une des formes de pratique suivantes (foot à 5, Foot à 8, Foot à 11)
- Participer au développement des nouvelles pratiques organisé par le district



## LES FICHES DE POSTES DES RESPONSABLE DE LA SECTION

### REFERENT LOISIR

Il peut être également pratiquant  
Il doit être une personne identifiée comme Référent de la Section et participer à la vie du club.

#### MON RÔLE - MES MISSIONS

- ▶ **JE SUIS** — Organisé, disponible, ponctuel, impliqué, convivial
- ▶ **J'AIME** — Le sens relationnel, la mise en place de projets et d'activités
- ▶ **JE CONNAIS** — L'organisation de mon club, les nouvelles pratiques

**MA DISPONIBILITE** 2 heures / semaine

#### MES DIPLÔMES - MES EXPERIENCES

Expérience précédente au sein du club (joueur actuel ou ancien / entraîneur / membres du CD)

#### MON RÔLE - MES MISSIONS

- Animer et coordonner les animateurs loisir ou la section loisir
- Participer au Comité Directeur du club
- Mise en place et suivi du budget de la section
- Achat du matériel dédié à la section
- Organiser les créneaux libres pour les pratiques loisirs
- Assurer le suivi et le développement des différentes pratiques loisirs
- Être capable de promouvoir la section au sein du club et à l'extérieur
- Être en relation avec le District et la Ligue pour la bonne marche de la Section Loisir
- Être en relation avec différents organismes pour la bonne marche des pratiques Loisir (exemple : Centre privé Foot5, Fédération Futnet)

#### MES BESOINS

- Capacités relationnelles et organisationnelles
- Être licencié à la FFF - Licence Loisir si pratiquant, sinon dirigeant

## LES FICHES DE POSTES DES RESPONSABLE DE LA SECTION

### L'ANIMATEUR LOISIR

Lorsque votre club propose plusieurs pratiques loisir, il est important que chaque pratique soit encadrée par un animateur spécifique. Le club peut aussi choisir de s'organiser non pas par pratique mais par public. Dans ce cas, l'animateur s'occupe d'un public spécifique.

Il peut être également pratiquant. Il doit être une personne identifiée comme animateur de la Section.

#### MON RÔLE - MES MISSIONS

- ▶ **JE SUIS** — Organisé, disponible, ponctuel, impliqué, convivial
- ▶ **J'AIME** — Le sens relationnel, la mise en place de projets et d'activités
- ▶ **JE CONNAIS** — L'organisation de mon club, les nouvelles pratiques

#### MES DIPLÔMES - MES EXPERIENCES

- Avoir déjà encadré un groupe
- Connaissance de la pratique animée (avoir pratiqué, règlement) = si module spécifique proposé par la DTN, avoir suivi ce module

**MA DISPONIBILITE** 2 heures / semaine

#### MON RÔLE - MES MISSIONS

- Préparation et rangement du matériel
- Animer la séance de la Section loisir du club ou d'une pratique loisir de la Section
- Être en relation avec le District / Ligue pour la bonne marche de la pratique animée
- Être en relation avec différents organismes pour la bonne marche des pratiques Loisir (exemple : Centre privé Foot5, Fédération Futnet)

#### MES BESOINS

- Capacités relationnelles et organisationnelles
- Être licencié à la FFF - Licence Loisir ou éducateur

# Règlement du critérium loisir 1/3

## PREAMBULE

Pourquoi cette nouvelle offre de pratique ? La mise en place de ce Critérium Loisirs répond à la demande de certains licenciés souhaitant pratiquer une activité avec moins de « pression » et un état d'esprit plus « loisirs ». Et apporte une solution pour les clubs ne pouvant faire jouer tous leurs licenciés le week-end. Ce Critérium Loisirs est donc ouvert à tous et peut remplacer efficacement une séance d'entraînement pour les joueurs peu enclin à participer aux entraînements. Enfin, ce Critérium peut permettre à des joueurs de jouer plus (match la semaine et le week-end) et répond à une offre de compétition beaucoup plus « souple » pour les clubs. La compétition n'est pas le but ultime de ce Critérium puisqu'il s'agit d'une pratique loisirs sans montée/descente en fin d'année.

## ARTICLE 1 – ADMINISTRATION

- Le foot loisirs est administré par une commission désignée par le Comité de Direction. Il se joue sous licence libre, loisir ou entreprise.
- Lors de chaque rencontre, une feuille de match doit être complétée et renvoyée au District.
- Tous les clubs affiliés du District de la Seine-Saint-Denis de football peuvent s'engager dans le Critérium Loisirs.
- Un droit d'engagement est fixé chaque année par le Comité de Direction. (gratuit pour cette saison)
- Aucun frais d'arbitrage ne sera exigé.
- La présence de délégué n'est pas obligatoire.
- Lors de l'inscription, l'équipe devra communiquer le terrain sur lequel elle évoluera.
- Toute indisponibilité de terrain devra faire l'objet d'une information auprès de l'adversaire avec copie au district.

## ARTICLE 2 – DIVISIONS ET GROUPES

- Il n'y aura, ni classement, ni montée, ni descente.
- L'articulation et l'organisation seront déterminées en fonction du nombre d'inscrits.

# Règlement du critérium loisir 2/3

## ARTICLE 3 – CALENDRIER ET HORAIRES

- Les rencontres sont fixées par semaine concernée suivant le calendrier établi par le secteur administratif.
- Avec l'accord de leur adversaire, les clubs peuvent demander à jouer leurs matchs aux jours et heures souhaités.
- La date limite d'inscription des équipes et le calendrier seront déterminés par la commission en charge de la gestion du Critérium Loisirs.
- La pratique se déroulera en 2 phases : septembre à décembre et février à juin. Possibilité de s'inscrire et se désinscrire à la trêve. (pour la saison prochaine)

## ARTICLE 4 – LICENCES ET QUALIFICATIONS

- L'épreuve est ouverte à des équipes dont les joueurs ou joueuses doivent être titulaires d'une licence joueur délivrée par la ligue de Paris correspondante aux catégories du critérium engagé : - « libre » ou « loisir »
- La mixité est possible dans les équipes.
- Le nombre de joueurs mutés est illimité.
- Aucune limitation de joueurs pour participer à la rencontre. ATTENTION : Conformément à l'article 151 des Règlements Généraux de la FFF, un joueur étant uniquement licence « libre » ne peut jouer 2 jours consécutifs. Toutefois les joueurs "double licences" pourront jouer 2 jours de suite (libre et loisirs ou futsal et loisirs).

## ARTICLE 5 – PRATIQUE

- La pratique de référence est le Football à 8 en respectant les lois du jeu (idem U13). Avec l'accord des deux équipes, il est néanmoins possible de modifier la pratique en fonction du nombre de joueurs présents lors de la rencontre sans aller au-delà de 11 joueurs par équipe (Foot à 11, Foot à 10...).
- Le prêt de joueur(s) à l'équipe adverse est autorisé.
- La durée des rencontres est de 3x20 minutes. Celle-ci est modifiable en fonction de la volonté des équipes.
- Les remplacements sont illimités. Les joueurs remplacés peuvent reparticiper à la rencontre.

# Règlement du critérium loisir 3/3

## ARTICLE 6 – L'ARBITRAGE

- La rencontre est arbitrée par un licencié du club (mineur ou majeur)
- Les arbitres de touches sont des licenciés de chaque club en présence (possibilité de faire arbitrer un remplaçant).
- Il est également possible de pratiquer l'auto-arbitrage.

## ARTICLE 7 – DISPOSITIONS PARTICULIERES

- Toute équipe impliquée dans un incident, un problème d'incivilité ou de tricherie pourra être exclue directement par la commission compétente du District.
- Pas de sanctions financières en cas de match non joué.
- Il est rappelé que pour les joueurs évoluant dans deux pratiques (Football Libre, Futsal, Football d'Entreprise, Beach-Soccer, Football Loisir), les sanctions inférieures ou égales à 2 matchs de suspension ferme sont exclusivement purgées dans la pratique où elles ont été prononcées.
- Les cas non prévus dans le présent règlement sont tranchés par la Commission Départementale compétente et en dernier ressort par le Comité de Direction du District
- Les faits disciplinaires relèvent de l'annexe 2 « Règlement disciplinaire et barème disciplinaire » de la FFF.

Ce Règlement sera appliqué dès la saison 2021/2022

Le calendrier U14 est disponible en cliquant sur le lien suivant:  
[Calendrier du critérium U14](#)

Le calendrier U14 est disponible en cliquant sur le lien suivant:  
[Calendrier du critérium U16 \(à venir\)](#)

# Coordonnées des référents

U14

NOM DU CLUB	NOM DU REFERENT U14 LOISIR	NUMERO DE TELEPHONE	EMAIL
As La Courneuve	Halil	0625614670	nasreddinne.yahya@yahoo.fr
Neuilly plaisance sport	sylla lamine	07.60.27.54.92	npsfootball93360@gmail.com
CSM ILE SAINT DENIS	AHOUIZISSAM	0695456887	issam93_sl@live.fr
AF ÉPINAY	TRAORE MAMORO	0626311908	Mamorotraore8@gmail.com
JEANNE D'ARC DE DRANCY	COULIBALY Saloum	0615549991	saloum.jad@hotmail.com
J.S.Bondy	Mansour mustapha	0635136753	Jsbondy2002@gmail.com
FC AULNAY	ERRICHELLO Fabio	0612577895	Fabio.errichiello@veolia.com
FC BOURGET	ROUMAZEILLE DIDIER	0680410895	fcbourget@wanadoo.fr

U16

NOM DU CLUB	NOM DU REFERENT U16 LOISIR	NUMERO DE TELEPHONE	EMAIL
CSM ILE SAINT DENIS	NGESI Glenn	0613781761	Glenn_ngs@icloud.com
FC COUBRONNAIS	IKHLEF YOUNES	0763801834	younes.ikhlef@outlout.fr
NEUILLY PLAISANCE FC	U16 Jonhatan	0611852095	neuillyplaisancefc@hotmail.com
ESD MONTREUIL	DAVID DEZAC	0678764290	daviddezac21@yahoo.com